

**MOTION
AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE**

DEPOSEE PAR : LE GROUPE « FEMU A CORSICA ».

OBJET : SOUTIEN AUX POPULATIONS ARMENIENNES DU HAUT-KARABAKH ET RECONNAISSANCE DE LA REPUBLIQUE D'ARTSAKH.

CONSIDERANT que le 27 septembre 2020 l'Azerbaïdjan est entré en guerre contre les Arméniens au Haut-Karabakh (de son nom arménien Artsakh),

CONSIDERANT ce territoire comme le berceau de la civilisation arménienne,

CONSIDERANT qu'en juillet l'armée azerbaïdjanaise a attaqué les frontières de l'Arménie pourtant reconnues par la communauté internationale,

CONSIDERANT que de nombreux pays dont les pays coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE, la Fédération de Russie, les États-Unis et la France ont fermement condamné cette escalade,

CONSIDERANT ce recours à la force comme inadmissible,

CONSIDERANT le fait que ni l'Azerbaïdjan ni la Turquie ne reconnaissent le génocide dont le peuple arménien a été victime en 1915,

CONSIDERANT que ces attaques par l'Azerbaïdjan soutenues par la Turquie, constituent une violation grave du droit international et humanitaire, en particulier de la Convention de Genève,

CONSIDERANT l'alliance à travers ce conflit de l'Azerbaïdjan et de la Turquie avec des contingents de mercenaires djihadistes syriens liés à des organisations terroristes,

CONSIDERANT à travers ce conflit le risque important de déstabilisation du Sud-Caucase et au-delà,

CONSIDERANT le cessez-le-feu signé le 12 mai 1994 entre l'Arménie, la République d'Azerbaïdjan et les autorités du Haut-Karabakh,

CONSIDERANT la médiation conduite sous l'égide des pays coprésidant le Groupe de Minsk de l'OSCE depuis cette date en vue d'établir un règlement définitif du conflit,

CONSIDERANT que la reconnaissance de l'indépendance de la République d'Artsakh est de nature à contribuer à un règlement durable du conflit entre l'Azerbaïdjan, l'Arménie et le Haut-Karabakh,

CONSIDERANT la tribune du mois d'octobre parue dans *Le Journal du Dimanche* dans laquelle en collaboration avec le Conseil de coordination des organisations arméniennes de France, 173 personnalités politiques dont la Maire de Paris, de Marseille, le Maire de Nice, huit présidents de régions, départements, le Président du Conseil exécutif de Corse, et plus de 150 parlementaires de tous bords, ont demandé au Gouvernement français de sortir de sa position de neutralité,

L'ASSEMBLEE DE CORSE

DENONCE l'agression azerbaïdjanaise, soutenue par la Turquie, à l'égard de la population du Haut-Karabakh.

APPORTE son soutien indéfectible aux populations arméniennes dans leur recherche de paix et de liberté.

DEMANDE à l'ensemble des États de l'ONU et de l'Union européenne, de reconnaître la République d'Artsakh.

DEMANDE à l'ensemble des États de l'ONU et de l'Union européenne, de s'engager avec force dans la résolution de ce conflit et dans la recherche d'une paix durable pour le Haut-Karabakh et les populations arméniennes.